

CABINET REGNIER

Location - Vente - Gérance - Syndic de copropriété

CONSTITUTION DU DOSSIER LOCATAIRE

- Photocopie de la pièce d'identité
- 3 Derniers bulletins de salaire
- Attestation employeur ou contrat de travail
- Le dernier avis d'imposition ou non-imposition
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois (quittance de Loyer ou attestation d'hébergement)

Nom, prénom :

Adresse :

Téléphone :

Mail :